COLLÈGE ALICE GUY

69008 - ACADÉMIE DE LYON

MÉMO MATIÈRE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

ANNÉE SCOLAIRE : 2019-2020



1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Former et accompagner nos élèves tout au long de la mise en œuvre du plan de continuité pédagogique dans les deux cycles.
- Valoriser l'investissement de nos élèves en facilitant l'évaluation positive des compétences mises en œuvre pendant cette période définie, en cohérence avec des compétences ciblées du socle commun des cycles 3 et 4.
- Motiver et encourager nos élèves à poursuivre le travail sur le long terme sans décrocher, sur les temps synchrones et asynchrones, en distanciel comme en présentiel.
- Pérenniser ce dispositif de valorisation afin de faciliter le dialogue avec les familles et pouvoir accompagner nos élèves dès la rentrée si le protocole sanitaire devait être maintenu. L'outil doit également pouvoir s'inscrire dans une démarche pérenne hors contexte particulier.

2. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PROPOSÉS

- Manque d'investissement voire décrochage d'un certain nombre d'élèves pendant la période de confinement.
- Manque de visibilité du travail produit par les élèves dans l'ensemble des disciplines.
- Nécessité de mettre en place un discours commun et des modalités d'évaluation positive transversales, spécifiques au plan de continuité pédagogique.

3. MISE EN DEUVRE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

- Création sur Pronote d'une « matière » Continuité Pédagogique afin de faciliter le suivi et la valorisation des élèves par l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.
- Deux domaines du socle commun ont été ciblés, compte tenu du contexte particulier de la période de confinement : le domaine 2 « <u>des méthodes et outils pour apprendre</u> » et le domaine 3 « <u>la formation de la personne et du citoyen</u> ».
- La formulation des compétences sélectionnées a été volontairement adaptée au contexte et simplifiée afin de faciliter la communication avec les familles.
- Sur le bulletin, les compétences apparaissent avec l'acronyme CP pour Continuité Pédagogique et une mention explicative sera apposée au bas du bulletin.
- Les compétences sont uniquement validées en vert ou vert +. Le blanc peut être utilisé pour signaler un travail non rendu et amorcer un dialogue avec l'élève, qui a la possibilité à tout moment de valider en vert si le travail est rattrapé. Le blanc, considéré comme non noté après remontée sur le bulletin, n'est donc pas pénalisant.
- Toutes les compétences, notamment numériques, ne sont pas évaluées pour chaque élève mais adaptées à la situation personnelle (élève en fracture numérique, etc.); le présentiel permet de poursuivre l'encadrement et l'apprentissage menés pendant la période de confinement, en reprenant ces mêmes compétences pour les travailler et les consolider.
- La matière continuité pédagogique permet à chaque professeur.e de valoriser le travail et l'investissement fournis par l'élève; elle permet aussi une harmonisation de nos pratiques tout en laissant chaque enseignant.e évaluer (à titre formatif dans le cadre du plan continuité pédagogique) des compétences propres à sa matière si cela est estimé nécessaire. La matière continuité pédagogique peut donc se substituer (dans le contexte du confinement) ou pourra être utilisée en complément de chaque bilan de compétences par discipline à l'avenir.